A Chacun son toi...t

Association pour l'habitat des jeunes en Vals de Saintonge - Adhérente aux Unions Régionale et Nationale pour l'Habitat des Jeunes



Tu as entre
16 et 25 ans...

Tu es salarié(e), apprenti(e), scolaire ou étudiant(e), en formation professionnelle, ...

Bienvenu(e)



La salle d'animation



Située au rez-de-chaussée, cette salle est ouverte en permanence aux résidents. De 14h à 17h à tous les jeunes de St Jean, et jusqu'à 21 h00 pour les adhérents non résidents.

Le mini salon

Il permet de te « poser » avec tes amis, pour attendre de jouer au billard ou au ping pong ou tout simplement pour lire une revue, et passer un moment agréable.

La bibliothèque

Cette bibliothèque est aussi une ludothèque.
Pour emprunter un livre ou un jeu, il suffit de le noter dans les classeurs (sur la table devant) et le tour est joué. N'oublie pas d'inscrire la date de retour pour que les autres sachent à quel moment ils pourront retrouver le livre ou le jeu. Ces prêts se font sur le principe de confiance, il faut donc noter ce que tu empruntes, en prendre soin et le rendre, bien sûr.

Ping-Pong et billard

La seule condition pour jouer au ping-pong est de prendre soin du matériel prêté (table, raquettes et balle). Quant au billard, le tapis est particulièrement fragile et les bords du billard ne sont pas des sièges.
Il t'en coûtera 0,50€ par partie (nous pouvons faire de la monnaie).

L'espace repas



C'est un espace pour les repas collectifs organisés avec l'animateur ou pour venir manger à plusieurs à n'importe quel moment.
Cet espace est à privilégier lorsque des amis viennent passer la soirée, cela permet de garder les étages plus au calme pour ceux qui souhaitent se reposer.

Le « mode d'emploi » est affiché dans la salle.
L'équipe d'animation se réserve le droit de retenir ces espaces pour des activités spécifiques.
Les adhérents seront informés par le biais du programme d'animation.

Le Bar « Quai n°4 »

Le bar sans alcool est géré par les adhérents. Ses horaires sont donc variables en fonction des disponibilités et des motivations…
Y sont vendus des boissons, des glaces, des gâteaux et confiseries.
Les bénéfices sont utilisés pour améliorer le service ou sont réinvestis dans les animations.

Le Bar « A Quatre Roulettes »

Depuis la saison 2008-2009, il permet aux adhérents de gérer un bar sur les manifestations culturelles du territoire. Il a donné la possibilité à de nombreux résidents d'accéder aux spectacles gratuitement, en échange de temps et de sourire pour servir les spectateurs en début et fin de spectacles programmés par l'A4.

Les petits ++ de la vie au sein d'A Chacun son toi…t

Les cuisinettes** :

L'association met à disposition dans chaque cuisinette les condiments : huile, sel et poivre, ainsi que le nécessaire de nettoyage : éponge, produit vaisselle. A chacun de suivre la notice affichée.


Quand il n'y a plus rien à l'étage, il suffit de demander les produits manquants à l'équipe .



La lessive :

Au 1er étage, une laverie est ouverte tous les jours, pour les résidents, de 8h30 à 23h ; pour les autres adhérents, aux heures de présence de l'équipe. Pour utiliser le lave linge, il faut 1 jeton qui s'achète 4€ au bureau (une dose de lessive peut également être fournie, si tu n'en as pas, pour 0.30 €)

Les chambres** :



Nous sommes à disposition pour tous conseils et doléances. Nous disposons de produits d'entretien en dépannage. Régulièrement, nous organisons un tirage au sort pour apprécier le soin apporté à chaque logement.

La mobilité …

Les vélos**



Grâce à une aide mise en place par l'Union Régionale Habitat Jeunes et la Fondation de la Caisse d'Epargne, le Comité Résidents (CR) a acheté 3 vélos mis à disposition des résidents pour 0,50€<4h et 1€ la journée. Les conditions de prêt sont disponibles au bureau.

Le garage pour 2 roues**

Un garage, gratuit, pour les véhicules à 2 roues est à la disposition des résidents.
La clé est remise, sous caution, pour le temps du séjour.

Le quotidien …

Le congélateur**



Le congélateur se situe dans un local fermé. Pour l'utiliser il faut demander la clé.
Dans le classeur (sur la table à côté du congélateur), attribue-toi une fiche et note ton nom ainsi que tout ce que tu déposes et reprends, sans oublier la date.
Attention, le congélateur se trouvant dans une pièce fermée, anticipe autant que possible tes dépôts et retraits de façon à ce qu'il y ait quelqu'un pour t'en permettre l'accès (particulièrement le dimanche).

Les « Commissions » (= courses)

Tous les lundi soir, un déplacement gratuit est organisé, en mini bus, pour aller dans les grandes surfaces de la ville, et faire tes courses pour la semaine.



L'aspirateur**

Chacun peut utiliser un aspirateur mis à disposition. Il est à demander à un membre de l'équipe.

Les espaces collectifs ...

La salle informatique



Des ordinateurs avec connexion Internet sont à disposition. Ces ordinateurs sont équipés des logiciels Open Office qui permettent de travailler sur traitement de texte et tableur.
Au rez-de-chaussée, un espace est réservé aux connexions WIFI, demande-nous le fonctionnement et le mot de passe.

La salle de musique



Le Comité Résidents a acheté grâce à l'aide mis en place par la l'Union Régionale Habitat Jeunes et la Fondation de la Caisse d'Epargne, des instruments de musique : 1 batterie, 1 kazoo, 1 synthétiseur d'apprentissage, 1 triangle, 1 djembé, 1 guitare, 1 harmonica, 1 bongo. Dans cette salle, un ordinateur permet d'installer des logiciels facilitant la pratique de la musique. Pour y accéder, il n'est pas nécessaire de posséder un instrument ou d'avoir suivi le conservatoire. L'envie suffit et, bien sûr, assure-toi que nous soyons là pour ouvrir. Les consignes d'utilisation sont affichées dans la salle.

La salle télévision



Cette salle, entièrement (et uniquement) réalisée par les résidents durant l'été 2005, est en libre accès.
Elle est équipée d'un téléviseur avec Canal+, un lecteur cassettes vidéo et un lecteur DVD.

Leurs « modes d'emploi » sont affichés dans la salle.

Les instances

* Le Comité Résidents** réunit tous les mois les résidents autour d'un verre, pour discuter, échanger des idées sur les améliorations à mettre en place, des projets souhaités, des animations possibles ou des propositions par l'association.

* Le Conseil de Vie Sociale (CVS) rassemble au moins une fois par trimestre les adhérents et un ou deux membres du Conseil d'Administration pour échanger sur les projets et orientations de l'association.

* Le Conseil d'Administration (CA) se réunit une fois par trimestre : 2 places vous sont réservées. Le CA décide des orientations de l'association et gère les finances.

* L'Assemblée Générale (AG),
Chaque adhérent(e) est invité(e) à participer une fois par an à l'Assemblée Générale pour élire les membres du CA, voter le budget et les orientations préconisées par le CA.

Les aides

En cas de difficultés financière, administrative, logistique, technique (moyen de locomotion, …) ou personnelle (stress, autonomie, …etc.), fais-le nous savoir. Grâce à nos multiples partenariats et aux dispositifs mis en place à la fois par le Pays des Vals de Saintonge, le département, la région ou encore l'Etat, nous pouvons envisager ensemble une solution.



N'hésite surtout pas à nous interpeller.

Les Rencontres

Grâce aux animations d'« A Chacun son toi…t », les jeunes arrivant dans la région pour travailler et qui ne connaissent personne peuvent faire des rencontres et créer des relations facilement. Ces animations offrent la possibilité de pratiquer un sport, ou toute autre activité, grâce aux nombreuses associations présentes sur le territoire.
Une multitude d'opportunités existe pour créer un réseau d'amis en chair et en os, ici, au plus près de ton logement.



Il existe aussi des animations inter associations Habitat Jeunes favorisant les rencontres des résidents sur la région Poitou-Charentes, qui vivent dans d'autres Résidences Jeunes Travailleurs. Ces rencontres pouvant, parfois, se réaliser au niveau national, voire européen !



Le Pôle Animation Jeunesse (PAJ)



Le PAJ est un concept unique en France (et peut être même plus).
Il s'agit d'une coopération entre les 2 lycées de la ville, la communauté de communes (comprenant le BIJ), ainsi que la mairie et l'association « A Chacun son toi…t ». Ensemble, elle permet à un maximum de jeunes de se rencontrer en profitant de sorties, soirées, animations à des prix défiants toute concurrence.

Par le PAJ, tu peux rencontrer des jeunes (scolaires, étudiants, salariés, chercheurs d'emploi, …) de St Jean et des environs.

Le PAJ, c'est aussi une équipe d'animateurs à l'écoute, qui peut aider à monter des projets personnels, seul ou entre amis !

Les Astuces pour bien vivre à St Jean d'Angély

Les principaux services de proximité :

Au centre ville (à 5mn à pied) : la Poste, la Mairie, l'Office de Tourisme, les cabinets médicaux, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les commerces (librairies, restaurants, ,...), la gendarmerie, les autoécoles, le gymnase municipal, ...

Au centre ville (à 10mn à pied) : le Bureau Information Jeunesse, la Mutualité Sociale Agricole, la Délégation Territoriale, l'hôpital, le Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Socioculturel, la Mission Locale, Pôle Emploi, le Centre d'Information et d'Orientation, ...

En périphérie (entre 10mn et 30mn à pied) : les grandes surfaces, les gares routière et ferroviaire, ...

Les Supermarchés :

Leclerc ouvert de 9h à 20h + carburant 24h/24

Intermarché ouvert de 9h à 19h45 + carburant 24h/24h

Lidl ouvert de 9h à 19h30 sauf le samedi jusqu'à 19h

Leader Price ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h 30 à 19h 30 ; vendredi et samedi de 9h à 19h30 (sans interruption)

ED ouvert du lundi au jeudi de 9h-12h30 et 14h-19h30 ; vendredi et samedi de 9h à 19h30 et le dimanche de 9h à 11h45



Un marché se tient « Place du Marché » (comme son nom l'indique) tous les mercredi et samedi matin et « Place André Lemoyne » tous les dimanche matin.

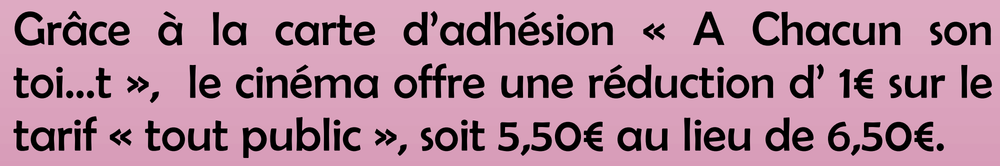
La foire a lieu le 3ème samedi de chaque mois.



Le Centre Aquatique Atlantys offre toutes sortes d'activités à des horaires variables. Les prospectus sont disponibles dans les présentoirs. Concernant les tarifs, ne pas hésiter à venir nous les demander. En tant qu'adhérent à A Chacun son toi...t, nous pouvons te vendre des entrées à prix réduit (viens-nous voir).



Le cinéma se situe juste à côté du bâtiment avenue Pasteur.



Grâce à la carte d'adhésion « A Chacun son toi…t », le cinéma offre une réduction d' 1€ sur le tarif « tout public », soit 5,50€ au lieu de 6,50€.

La bibliothèque, située à l'Abbaye Royale est ouverte :





Le lundi	15h-18h
Le mardi	16h-20h
Le mercredi	9h30-12h30 / 13h30-18h
Le jeudi	FERMEE
Le vendredi	15h-18h
Le samedi	9h30-12h30 / 14h30-17h30

TARIF : sans revenu, étudiant et apprenti : gratuit (sur justificatif)
Salarié habitant à St Jean 10€ / hors St Jean : 12€



Le musée, situé rue Régnault.
Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h
L'entrée est GRATUITE.

La ludothèque, située derrière le lycée est ouverte au public :

	PERIODE SCOLAIRE	PERIODE DE VACANCES
Le mardi	16h30-18h	10h-12h / 15h-18
Le mercredi	10h-12h30 / 13h30-18h	
Le jeudi	16h30-18h	

http://cdcangely.e-monsite.com/rubrique,informations-pratiques,531689.html



Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) est ouvert toute l'année sauf au mois d'août.

Le BIJ, c'est la mine d'or pour toutes les informations (loisirs, métiers, formations, santé, vie quotidienne,..), et aussi pour bénéficier de connexions gratuites à internet et la possibilité d'effectuer des travaux sur ordinateurs.

Il se situe 2 rue maîtresse d'école à St JEAN D'ANGELY
05.46.58.72.10

lundi	13h30 à 19h
mardi	13h30 à 18h30
mercredi	10h30 à 12h et 13h30 à 19h
jeudi-vendredi	13h30 à 18h30
samedi	10h à 12h



L'Office du Tourisme, place du Pilori « le cœur de ville historique », informe sur les richesses du patrimoine et sur les différentes animations et manifestations de St Jean et des environs.

Et encore :

Pour les loisirs (sportifs et culturels), l'annuaire des Associations de Saint Jean d'Angély (+ de 45 disciplines sportives sont pratiquées, ainsi que du théâtre, dessin, peinture, chants, musiques, …) est disponible à la consultation au bureau d'animation.



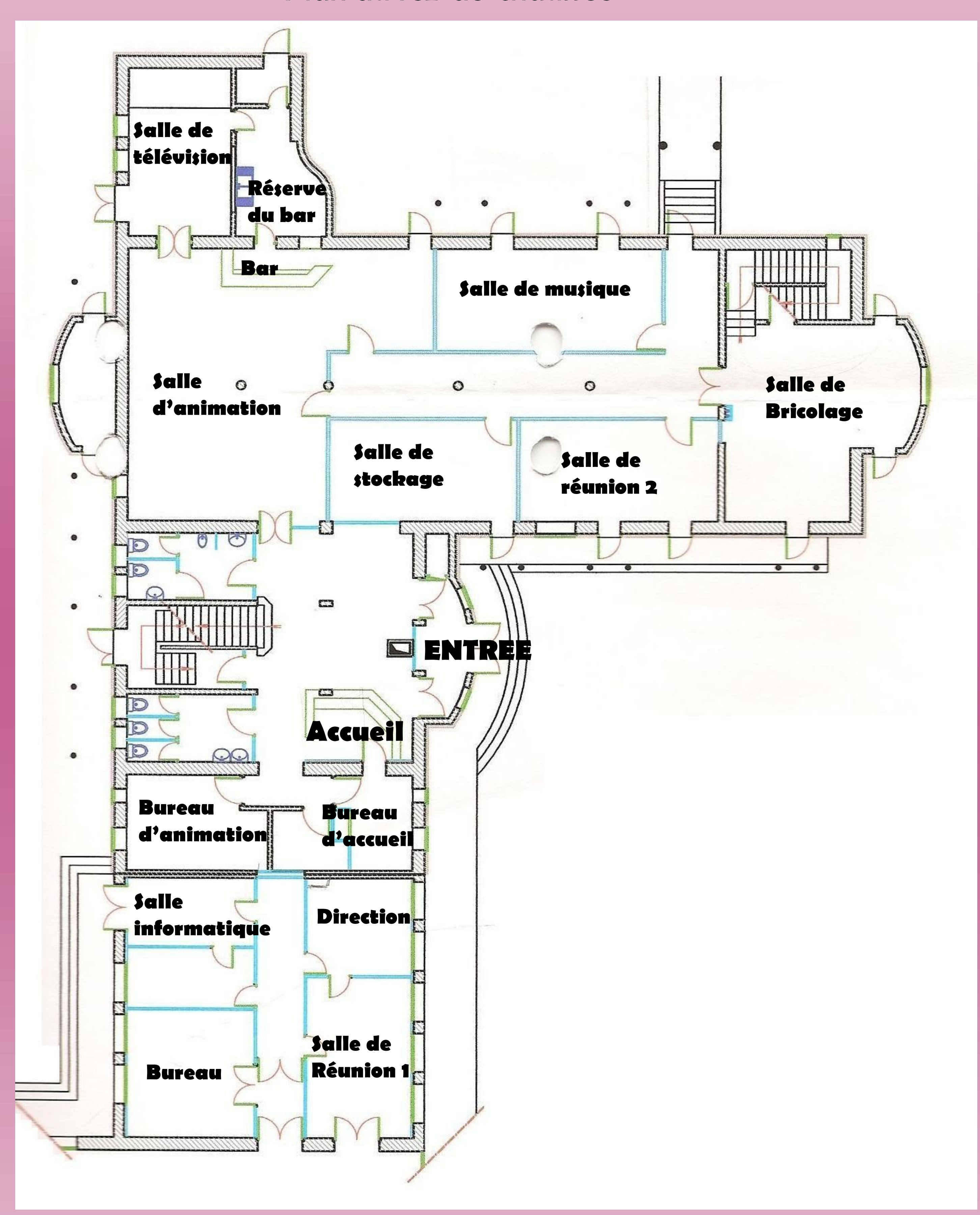






Pour tout ce qui concerne la vie sexuelle et affective, le centre de planification familiale reçoit gratuitement le mercredi après-midi à la maternité de l'Hôpital, et le CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit reçoit le mardi de 14h30 à 17h30 au service de médecine A de l'hôpital.
Pour tout le reste (santé, travail, …), nous possédons toutes les informations au bureau ou sur les présentoirs dans le hall. N'hésite surtout pas à nous en parler, nous t'orienterons au mieux.

Plan du rez-de-chaussée



Voilà maintenant tu sais tout ou presque alors bon séjour à St Jean d'Angély!

Histoire de l'association

L'association « A Chacun son toi…t » adhère aux Unions Régionale et Nationale pour l'Habitat des Jeunes. Cette dernière rassemble près de 150 associations qui proposent des logements (résidences, appartements, …) et des services pour les jeunes travailleurs.

St Jean d'Angély :
Le Foyer de Jeunes Travailleurs existe depuis plus de 40 ans.
Tout au long de son histoire, il a connu 3 associations gestionnaires, et bien des vicissitudes mais a toujours voulu s'adapter aux réalités économiques locales et aux besoins de la jeunesse.
Ainsi, de 1969 à 1972, c'est « la Maison des Jeunes » avec l'espace actuel du cinéma qui portait le FJT (à l'époque un étage filles, un étage garçons et des chambres de 3 lits).
De 1972 à 2003, l'association « La Passerelle » a permis la mixité des étages, des logements individuels avec salle d'eau individuelle (depuis 1990), une restauration collective ouverte à tous les angériens jusqu'en 1996, et a fait naître la Mission Locale, le Bureau Information Jeunesse (BIJ), des stages d'insertion et d'orientation professionnelles, ainsi que l'Atelier Pédagogique Personnalisé (APP).
En 2003, un dépôt de bilan et une liquidation financière auraient pu stopper net ce service.
Les élus locaux se sont alors mobilisés afin de conserver ce lieu d'accueil et d'hébergement pour jeunes travailleurs. La Communauté des Communes a acheté le bâtiment, constitué une nouvelle association et depuis, l'association pour l'habitat des Jeunes en Vals de Saintonge « A Chacun son toi…t » continue son travail avec les jeunes et le partenariat local.

« Pour nous, comme pour les jeunes que nous accueillons,
le développement personnel se fonde sur l'autonomie, l'initiative,
la responsabilité, la participation active et la solidarité.
C'est en aidant les jeunes à se construire individuellement que nous
pouvons promouvoir leur citoyenneté et
faire reconnaître leur droit de cité ». UNHAJ 2010

Le projet de l'association

Le projet associatif est centré autour de l'habitat, c'est-à-dire « Comment bien vivre dans son logement et son environnement ?»

L'association gère 2 services ;

- Une Résidence Jeunes Travailleurs, composée d'un Foyer à St Jean d'Angély (40 lits) et des petites résidences sur les Communautés de Communes de l'arrondissement pour atteindre, à terme, un volume global de 75 lits.
- Un Service Logement proposant un accueil , une information, une bourse de logements disponibles, une aide éventuelle à la gestion locative. De nouvelles réponses locatives sont actuellement en discussion avec nos partenaires.

Les animateurs des 2 services de l'association proposent un accompagnement socio-éducatif par :

- une aide au budget
- des animations culturelles et sportives,
- des actions de prévention,

Et si besoin :

- une médiation locative,
- un « soutien éducatif » en collaboration avec les différents partenaires sociaux.

« A chacun son toi…t » œuvre pour que la parole et la place des jeunes soient reconnues, en Pays Vals de Saintonge et que l'habitat reste une de ses priorités. Pour être connue auprès de tous, y compris de la population locale :

Elle participe aux commissions de travail politiques et institutionnelles (Projet Éducatif Local, réflexion d'avenir sur l'habitat au Pays, création de réseau autour des mini-résidences, …)

Elle mobilise des élus associatifs et politiques

Elle agit dans les différents groupes et réseaux travaillant auprès des jeunes sur le territoire (Programme Régional Santé, Commission Locale pour l'Insertion des Jeunes, Pôle Animation Jeunesse, …)

Elle interpelle les entreprises pour que le logement ou la mobilité ne soit pas un frein à l'embauche de jeunes.

Le mot du Président *- Michel PAILLE*

« A Chacun son toi...t », Association pour l'Habitat des Jeunes en Vals de Saintonge, a pour mission d'encourager et faciliter l'accès au logement des jeunes sur l'ensemble du territoire. Comme indiqué en page 3 dans le *Projet de l'association*, pour réaliser sa mission, l'association propose deux services : une résidence jeunes travailleurs et un service logement. En bénéficiant d'un de ces services, vous devenez adhérent et à ce titre vous avez une place et un rôle à jouer dans la vie et la dynamique du projet de l'association.
En ce sens, chaque adhérent est invité à l'Assemblée Générale, qui a lieu une fois par an, et peut proposer sa candidature pour devenir membre du Conseil d'Administration qui se réunit 4 à 5 fois par an pour décider des orientations et valider les projets.
Pour avancer, l'association a besoin de l'avis et des idées des usagers afin de toujours répondre au mieux à leurs besoins.
En cela, à l'heure où j'écris ce mot, en janvier 2011, je fais le vœu qu'un nouvel espace dédié aux jeunes soit livré en 2013*, et que chacun d'entre vous s'investisse pour qu'à l'avenir « A Chacun son toi..t » puisse être cité comme modèle d'écoute et d'adaptation.
C'est tous ensemble, au côté des jeunes que l'association travaille et développe l'intégration de ces derniers sur le territoire du Pays des Vals de Saintonge.
Bienvenu(e) et bon séjour parmi nous.

**Un nouveau bâtiment, rassemblant les différents accueils de jeunes, sera construit à St Jean d'Angély.*

Le mot du Directeur *- Jean-Pierre FALLOU*

Toute l'équipe qui anime les différents services d' « A chacun son toi...t » est heureuse de te connaître et souhaite pouvoir t'aider au mieux lors de tes rencontres et peut-être ton séjour.
Nous attendons aussi beaucoup de toi. Tu es le plus à même de nous dire si nous répondons correctement à tes besoins et ceux de la jeunesse en général. N'hésite pas à nous livrer tes envies, tes projets, tes idées pour améliorer les choses et leur donner vie.
Sans ton implication, « A chacun son toi...t » pourrait ressembler à un organisme comme un autre. Or, il doit être différent, original car chacun de ceux qui y vivent ou le fréquentent est unique.

L'équipe

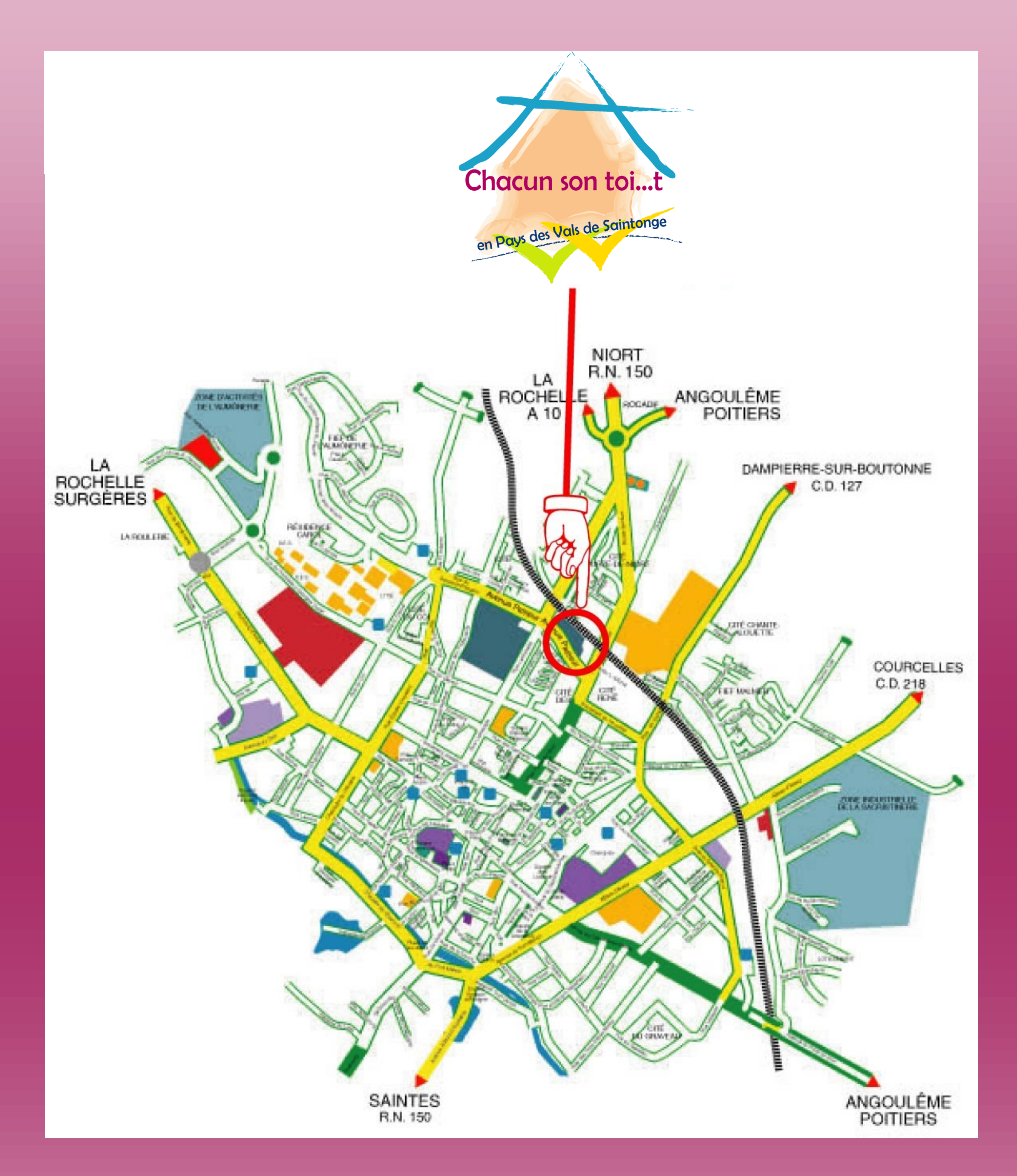
2 équipes assurent le fonctionnement de l'association :

L'une « politique » : Le Conseil d'Administration animé par le « bureau » (président, secrétaire, secrétaire adjoint et trésorier). Ce conseil réunit les bénévoles élus en Assemblée Générale : deux jeunes, un membre du personnel et quatre « membres de droit » représentant la ville, la Communauté de Communes, le Pays des Vals de Saintonge et l'Union Régionale des associations « Habitat Jeunes ». Son rôle est de prendre des décisions pour que l'association réponde toujours mieux aux besoins des jeunes qu'elle accueille.

L'autre dite « technique », constituée des salariés de l'association. Ces techniciens (= salariés) mettent en œuvre les orientations du Conseil d'Administration et permettent à chacun d'être accueilli et de bien vivre au sein de l'association.
Cette équipe est complétée par des veilleurs, qui assurent le relais au départ de l'animateur, et le personnel chargé de l'entretien (réparations et propreté), aidé par chaque résident !

Les informations de ce livret sont téléchargeables sur le site internet de l'association : www.achacunsontoit.eu
tout comme beaucoup d'autres informations : animations, critères d'admissions, documents à fournir à l'arrivée, offres de logements, ...etc.

Ce livret s'adresse à tous les adhérents et particulièrement aux résidents et aux jeunes louant un logement via le « Service Logement », leur présentant les services concrets mis à leur disposition.
*Attention, les services suivi de « ** » sont exclusivement réservés aux résidents. Les autres services sont disponibles pour tous les jeunes adhérents de l'association.*



A Chacun son toi...t

Résidences de Jeunes Travailleurs / Service Logement

4 avenue Pasteur—17400 SAINT JEAN D'ANGELY

☎ 05.46.32.14.84 🖹 05.46.32.53.93

✉ accueil@achacunsontoit.eu

Web : http://www.achacunsontoit.eu